

GRUPE 2

NOM et PRENOM	PRESENT	ABSENT
BONHOMME Geneviève	X	
CHAS Marylène	X	
PUIROUD François	X	
MAZET Hélène	X	
GIMENES Annie		X
CARTOUX Jean	X	
PERALES Carole	X	

GRUPE 3

NOM et PRENOM	PRESENT	ABSENT
DICICCO René	X	
RACHID Smaïl	X	
VOLLE Renée	X	
LEZE Christine	X	
NANROCKI Philippe	X	
LAVAL Antoine	X	
De ROOIJ Yolanda	X	

Le forum débute à 19h.

OBJECTIFS DU FORUM

L'objectif de ce 2ème forum participatif était de travailler sur le « projet de territoire » comme une première approche participative à l'élaboration plus formelle du futur projet d'aménagement et de développement durables (PADD).

Ce projet de territoire doit être établi au service de la collectivité, et pas pour des intérêts individuels.

Il s'inscrit en continuité du diagnostic territorial, objet du premier atelier et d'une réunion publique, dans lequel les grands enjeux du territoire ont émergé, dont une « gamme » d'invariants physiques ou réglementaires qui cadrent d'ores et déjà certaines possibilités de développement pour le territoire.

Tous ces éléments devaient être intégrés à la réflexion pour établir un projet qui soit réaliste au regard du contexte territorial.

Ce projet de territoire, traduit dans le futur PADD, sera la base de la traduction « opposable » du PLU à savoir le règlement écrit, graphique (zonage) et les orientations d'aménagement et de programmation (OAP).

ORGANISATION DE L'ATELIER

SESSION 1 D'INFORMATION

- **Introduction de M. D'Orival**, qui rappelle rapidement le contexte PLU, et la raison de ces ateliers. Il remercie les personnes présentes.
- **Le bureau d'étude Alpicité** présente ensuite sur la base d'un powerpoint les grandes étapes du PLU et à quelle étape nous nous situons aujourd'hui, à savoir au début de la phase PADD. Il précise l'objectif de l'atelier du soir, qui est de travailler sur le projet de territoire avec une approche de principe. On n'est pas encore ici sur une approche « à la parcelle » mais bien sur de grands objectifs de développement, de protection, ... que l'on peut bien sûr sectoriser ou quantifier.
Il explique le déroulement de l'atelier du soir, sur environ 2h entre la mise en place des groupes, un temps de travail d'environ 1h15 et environ 0h30 de restitution.
Les groupes sont les mêmes que lors du premier atelier.
Les grands enjeux du territoire et issus du diagnostic sont rappelés. Ils resteront affichés pendant la séance à l'écran mais le but n'est pas de réaliser un travail exhaustif, impossible en si peu de temps. Il serait par contre positif d'essayer de traiter de plusieurs thématiques et de les mettre en lien les unes avec les autres dans une réelle logique de projet. C'est en tout cas l'objectif principal du soir.
Il explique aussi les outils à disposition sur chaque table, cartographies de la commune, et une liste « d'invariants » qu'il faudra intégrer à la réflexion (inutile ainsi de réfléchir à un développement communal sur une zone inconstructible du fait des risques).
Ces invariants seront expliqués par les animateurs à chaque table.
- **Mise en place des groupes de travail** : Les 3 groupes constitués lors du 1^{er} atelier sont rappelés. Chaque groupe est installé sur une table différente avec le matériel permettant de travailler. Deux rapporteurs par groupe sont nommés. Un animateur est présent par table (Mme DUTRAY accompagne M. DUMAS).

SESSION 2 D'ACTION

Les cartographies et les invariants sont présentés par les animateurs.

Chaque groupe travaille ensuite pendant le temps imparti sur les sujets qu'il souhaite aborder.

Les animateurs cherchent à accompagner ces réflexions, à les faire murir, à faire réfléchir les participants à des liens avec d'autres problématiques et comment les articuler. Ils sont là aussi pour rappeler d'éventuelles impossibilités ou limites au regard des invariants, et aider à trouver des solutions dans ce cas.

L'ensemble des réflexions sont traduites directement sur les cartes afin de faciliter la spatialisation des problématiques. Ces éléments peuvent aussi être traduits en complément sur une feuille à part pour expliciter certains points ou aider à la restitution.

Ces cartes sont une ébauche de cartographie PADD, avec par exemple des principes de liaisons douces, de secteurs de développement de l'urbanisation, de polarisation, d'éléments à préserver ...

SESSION 3 RESTITUTION

Les participants se réunissent en séance plénière. Deux rapporteurs par groupe présentent et expliquent les résultats des travaux de leur groupe (voir ci-après). Les cartes sont affichées au mur pour permettre aux rapporteurs d'expliquer et localiser leurs éléments de projet.

Chacun peut poser des questions.

Les élus assistent à la restitution.

CONCLUSION

M. d'Orival remercie tous les participants, citoyens, animateurs et élus présents. Il rappelle l'importance de ce travail pour la suite de l'élaboration du PADD et constate l'émergence de certaines problématiques fortes, qui sont assez partagées par les élus.

Il évoque :

- des opportunités concernant une entreprise qui se crée à Saint-Ambroix pour traiter le bois d'acacia, alors qu'il y a une forêt d'acacia en entrée du Buis ;
- l'intérêt paysager majeur de l'aménagement de la voie de chemin de fer ;
- le manque de coordination entre les associations de valorisation du patrimoine le long de la Cèze.

Il lève la séance vers 21h30 et invite ensuite toutes les personnes présentes à se mettre autour de la table... sur laquelle un buffet a été dressé (par Agnès Adam, conseillère municipale). Et la soirée se termine dans une ambiance conviviale.

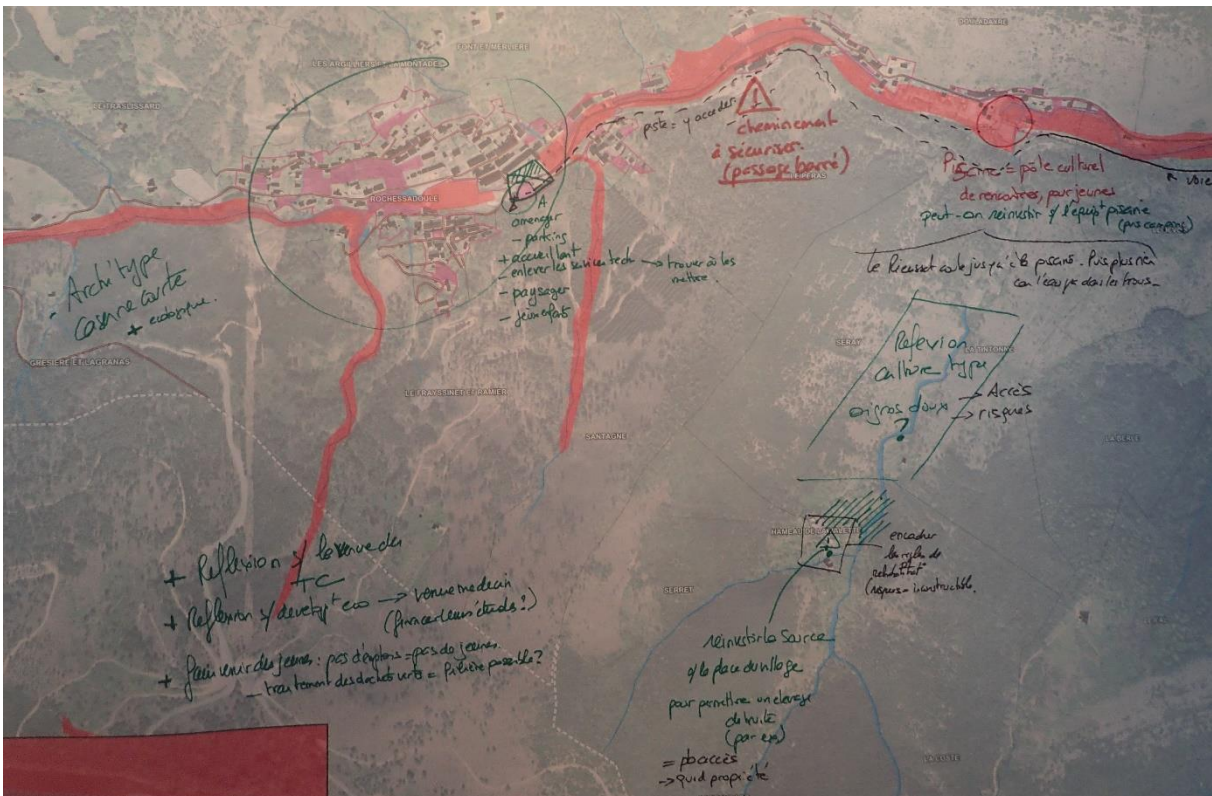
Fin du 2ème FORUM CITOYEN.

SYNTHESE DES PROJETS PAR GROUPE

Cette synthèse reprend l'ensemble des éléments produits dans le forum par groupe de travail.

> GROUPE 1

CARTOGRAPHIES ET ELEMENTS PRODUITS





1. Liaison renforcée entre Romnac-Rochamadale pour faciliter les échanges de habitants notamment pour les jeunes - / d'ancienne ligne ferroviaire jusqu'à La Valette et recréer le "Plan" pour rejoindre Rochamadale.
 (7) éclairage dans (en lien avec le guide de l'éclairage RICE - PVC).
2. Piscine à réinventer - La Valette. Peut-on réinventer + Pôle culturel le camping, la piscine?
3. Aménager les espaces publics à partir du secteur de la Chapelle - Réorganiser l'espace pour redonner du sens =
 - la place devant le bâtiment en face de la chapelle.
4. La Valette = réinventer la source du la place du village pour permettre un élevage de truite
 MS problèmes accès et l'attribution des propriétés.
5. Aménagement des berges de la Cèze
6. les Touristes qui viennent sur la commune sont de Belgique, Hollande, Nord de France lié en lien avec le patrimoine minier.
7. Habitats éologiques - à base consommation
8. Typologie architecture par village =
 - Rochamadale = type caserne
 - Romnac = architecture contemporaine de plain pied et sur type panfon - avoir une réflexion particulière sur certains aspects (en lien avec l'architecture traditionnelle)
9. Réflexion sur les fronts collectifs - sur l'installation de pharmacies médicales.
 + du P camping car

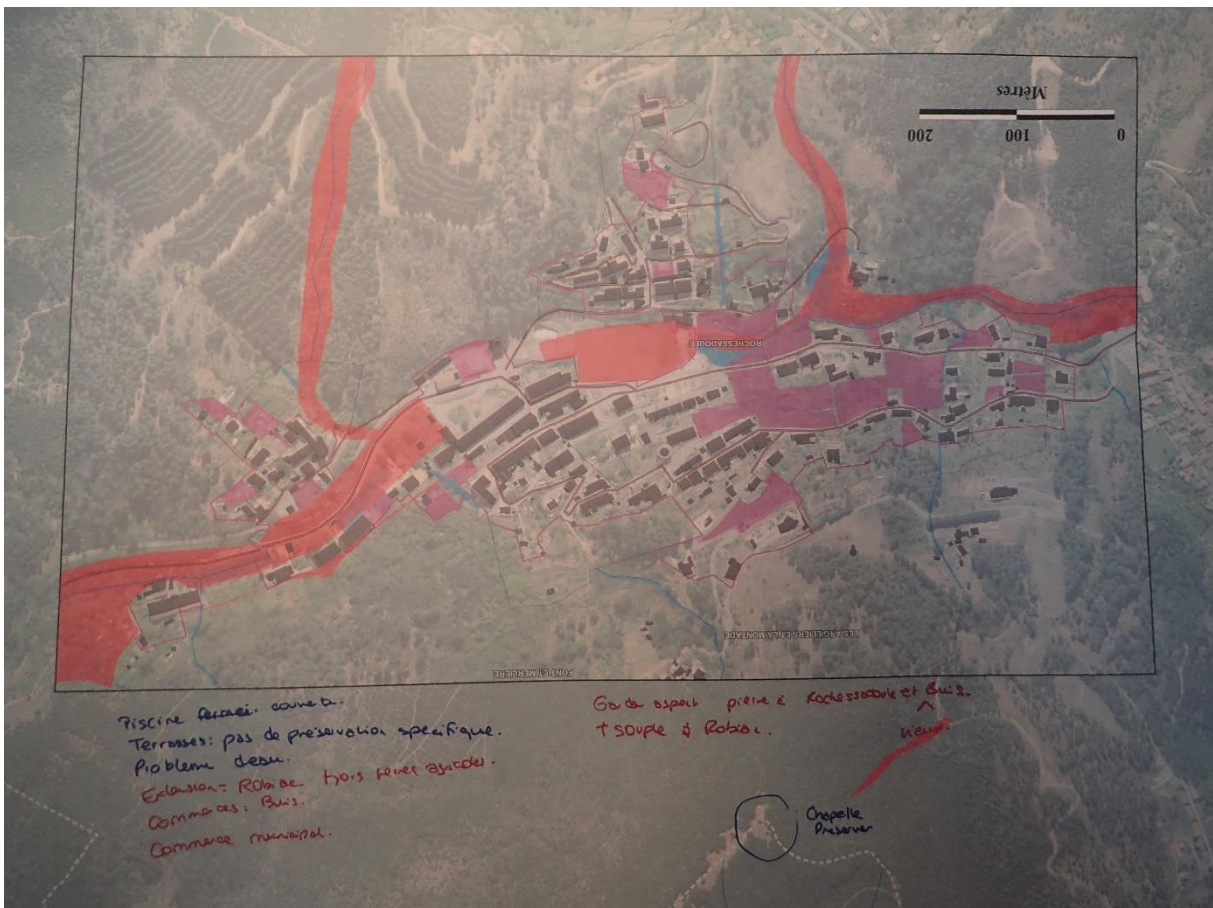
RECAPITULATIF DES ELEMENTS DE PROJET RETENUS

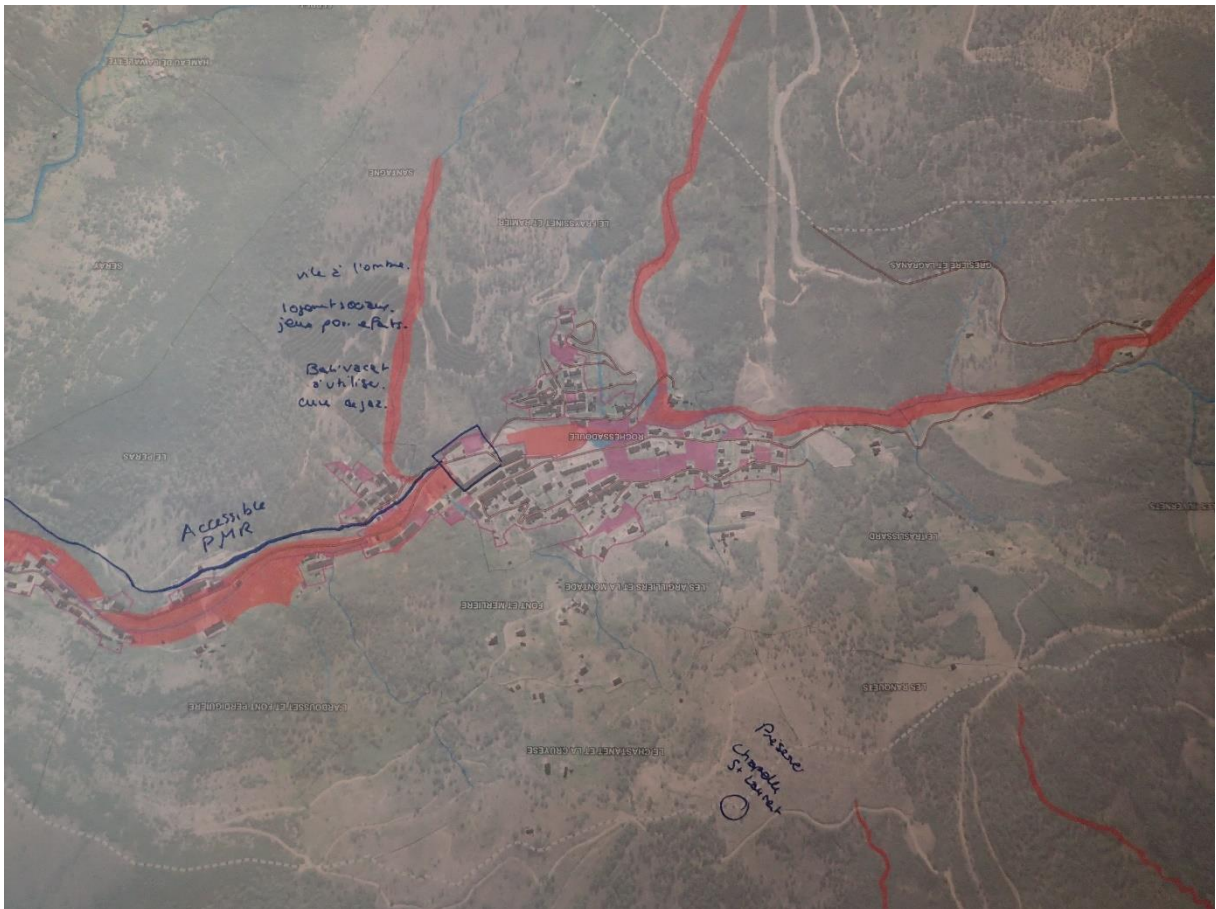
- **Créer du lien entre Robiac, la Valette et Rochessadoule** : L'idée retenue et d'établir une **liaison douce et éclairée** (*éclairage doux en lien avec le guide de l'éclairage RICE – PNC*), notamment piétonne pour faciliter les échanges, et notamment pour les jeunes. Il serait possible de s'appuyer sur l'ancienne ligne ferroviaire jusqu'à La Valette et emprunter « le Plan » jusqu'à Rochessadoule (voir tracé sur les cartes).
- Cet aménagement rentre aussi dans un cadre **d'amélioration de la sécurité des déplacements**.
- Cette volonté pourrait aussi s'appuyer sur la **création un pôle central par exemple culturel pour les jeunes et les moins jeunes**, qu'on pourrait imaginer autour de la piscine et du camping si cela est possible.
- **Aménager l'entrée de village à Rochessadoule en face de la Chapelle** : En lien avec ces déplacements doux on pourrait y prévoir du stationnement vélos, un parking, un espace paysager accueillant, des jeux pour enfants ... On pourrait envisager de déplacer les services techniques.
- **Réinvestir La (Vieille) Valette** : A l'époque, il y avait un **élevage de truites**, ce qui pourrait être une bonne option avec la source existante. Se pose la question des accès et de la propriété. Par ailleurs, il faudrait y encadrer les règles de réhabilitation (inconstructible, notamment du fait des risques). Pourquoi pas également **un camping** (naturiste). Un peu plus en aval, il y a de l'eau, pourquoi ne pas envisager un secteur agricole (oignons doux – voir *localisation sur carte*).
- **Améliorer la qualité de l'espace au Buis pour un meilleur accueil sur la commune** : Autour de la pizzeria, l'espace est peu qualitatif. On pourrait aider à améliorer. Aussi une réflexion à mener sur le pont de la voie ferrée qui est massif et mal intégré, pour ne pas dire inesthétique.
- **Préserver le patrimoine que représente le Vieux Buis** : Règles adaptées pour garder l'esprit ancien.
- **Adapter l'architecture selon les secteurs** :
 - Sur Chanteperdrix, pas de problème à avoir des maisons contemporaines, mais plutôt de plain-pied. Par contre pas non plus de maison trop « créative » ;
 - Sur Robiac, maison de type pavillon, de plain-pied ;
 - Sur Poujol par contre on garderait plus les maisons de style ancien ;
 - Sur Rochessadoule, retrouver le style des casernes, pourquoi pas des casernes courtes, et un principe de constructions écologiques.
- **Traiter de manière spécifique les terrains sous le Pujol qui forment une grosse dent creuse** : Aménagement qui semble difficile au niveau des accès. **Pourquoi pas une mise en culture. Ou alors vraiment un projet spécifique (type OAP)**.
- **Poursuivre l'aménagement des berges de la Cèze** : Poursuivre le nettoyage, pour permettre notamment de **créer un espace agréable** (touristes, locaux). Aménager le pont pour dégager des vues sur la Cèze (*ne fait pas l'unanimité*).
- **Ne pas proposer de développement de l'urbanisation à la Valette** : Petits terrains, risques, accès le long de la route ... secteur qui n'est pas adapté.

- **Favoriser l'installation d'un médecin**, par exemple avec des aides à l'installation, logement, cabinet ...
- **Réflexion plus générale sur :**
 - **le besoin d'une aire de camping-cars ;**
 - **la mise en valeur du patrimoine minier**, notamment pour créer une dynamique touristique ;
 - **l'amélioration des transports en commun ;**
 - **la nécessité de faire venir des jeunes** : directement lié à l'emploi ;
 - **la création d'une filière de traitement des déchets verts.**

> GROUPE 2

CARTOGRAPHIES ET ELEMENTS PRODUITS







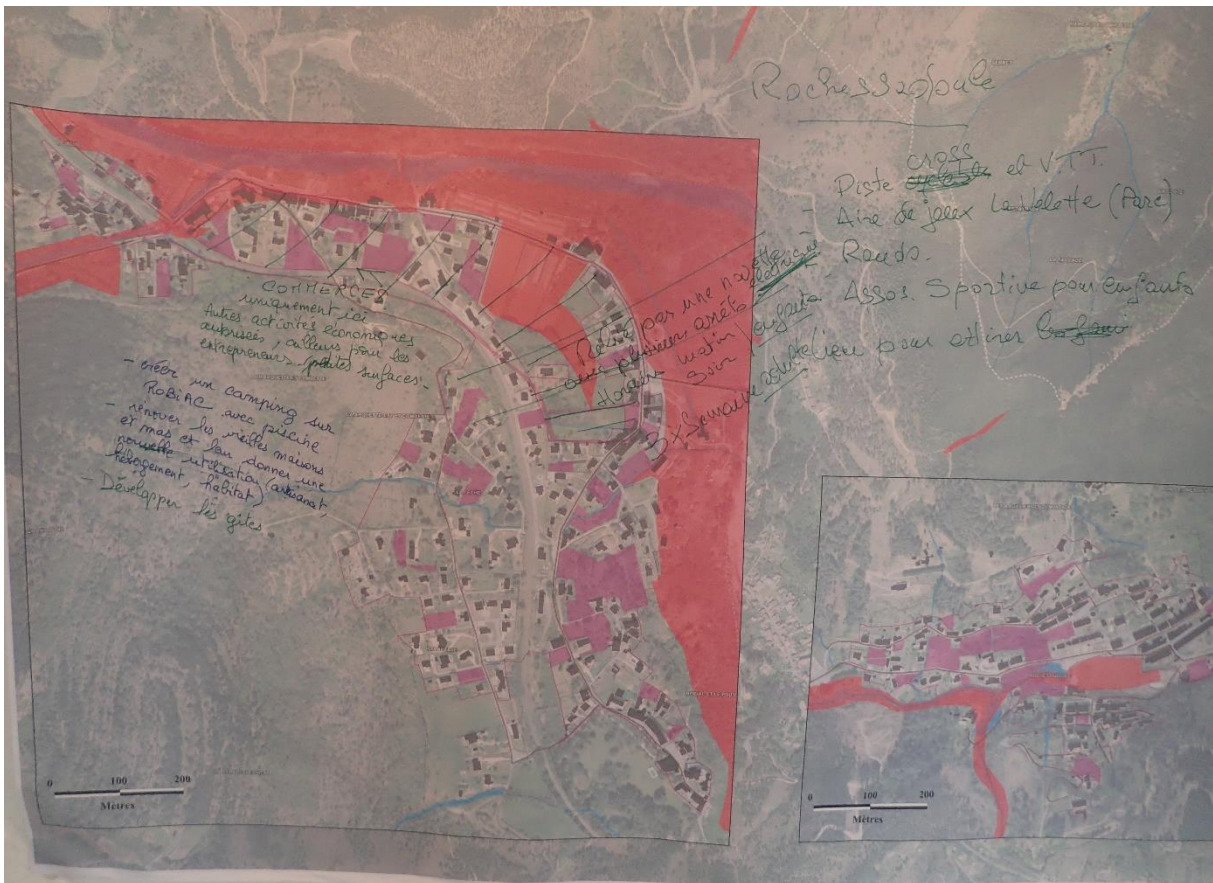
RECAPITULATIF DES ELEMENTS DE PROJET RETENUS

- **Aménager l'entrée de village à Rochessadoules en face de la Chapelle** : Faire un espace vert, des jeux pour enfants. En l'état ça n'est pas très joli.
- **Créer des logements sociaux** : Il y a des casernes vides, notamment à côté de cet espace, on pourrait y faire des logements sociaux.
- **Préserver la Chapelle Saint-Laurent et les secteurs hauts de Rochessadoules.**
- **Préserver l'aspect des casernes et l'aspect pierre à Rochessadoules et pas de nouvelles constructions.**
- **Créer un cheminement en Rochessadoules, La Valette (Piscine) et Robiac**, accessible PMR, vélos ... (même principe que le groupe 1).
- **Ne pas proposer de développement de l'urbanisation à la Valette**, il n'y a pas de terrain.
- **A moyens / longs termes, envisager une réouverture de la piscine et du camping.**
- **Ne pas construire au vieux Buis, et préserver l'aspect « vieilles pierres ».**
- **N'envisager de nouvelles constructions que sur Robiac** : 2 secteurs sont proposés, à voir selon les disponibilités foncières et les besoins (*voir cartes*), mais **ne pas construire sur les terres agricoles.**
- **Préserver le quartier de l'Eglise et du Château.**
- **Créer une aire de jeux autour de la salle des fêtes de Robiac.**

- **Utiliser la maison délabrée à côté de la pharmacie.**
- **Utiliser les mas, dont certains appartiennent encore à la commune, comme gîtes.**
- **Utiliser les vestiaires de la piscine comme salle « de quelque chose » si cela est un jour possible.**
- **Envisager un commerce municipal, prioritairement sur le Buis. Prioriser le commerce sur cette zone.**
- **Problème d'eau sur certains secteurs (*non précisé – diagnostic*).**
- **Ne pas protéger spécifiquement les terrasses en pierre sèche (*pas d'unanimité sur celles situées en zone urbaine ou à proximité*).**

> GROUPE 3

CARTOGRAPHIES ET ELEMENTS PRODUITS



RECAPITULATIF DES ELEMENTS DE PROJET RETENUS

- **Retrouver un camping sur le territoire** : Comme la réouverture du camping actuel semble utopique, recentrer les activités sur Robiac en y créant un camping, avec piscine, avec un snack/café ...
- **Faciliter la rénovation des vieilles maisons et mas**, afin d'y développer l'offre d'hébergement et activités connexes, petit artisanat par exemple ; mais aussi comme habitation.
- **Améliorer la lisibilité et l'offre touristique sur le territoire.**
- **Concentrer l'offre commerciale au Buis.**
- **Permettre de développer les autres activités en mixité ailleurs**, par exemples pour des auto-entrepreneurs, médecin, infirmier ... mais uniquement pour des petits volumes. L'idée est de permettre une installation à domicile.
- **Améliorer l'offre d'activités pour les enfants**, notamment sportive ou culturel. **Envisager une piste de cross ou de VTT** qui pourrait aussi servir pour les activités touristiques. Pourquoi pas une médiathèque, un city stade, améliorer les espaces de randonnée.
- **Relier Robiac et Rochessadoule par des navettes électriques** : Utile pour les enfants tous les matins et soirs, et 3 fois par semaine pour les adultes, si l'on concentre volontairement l'offre commerciale au Buis.
- **Recentrer la commune autour du Buis.**